



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse



Les vœux 2021  
en film sur Youtube via  
[www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

Journal d'informations municipales Février 2021



## sommaire

### ■ vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 14 décembre
- (P2) Campagne de vaccination
- (P3) Vœux 2021
- (P4) Soli'transport
- (P6) Rapport d'orientation budgétaire
- (P6) Solidarité commerçants et aînés

### ■ en ville

- (P5) Le parc de loisirs, coeur de ville
- (P7) Eco-pâturage
- (P12) Intercommunalité

### ■ côté asso

- (P8 & 9) Un engagement pour une ville assurément sportive !
- (P10) Accompagnement à l'emploi
- (P10) Coeur et santé

### ■ culture

- (P11) Le Troisième Oeil

### ■ À lire aussi...

- (P4) Expression des élus

## on n'est pas des Fantômes ! Sécurité routière : tous concernés

La sécurité des enfants accueillis est toujours au cœur des préoccupations des services communaux (restauration, enfance et police municipale) qui travaillent de façon conjointe au quotidien. Pour améliorer la sécurisation des trajets de groupes entre la cantine et l'école ou le centre O de loisirs, des gilets rétro-réfléchissants équipent désormais les enfants en début et fin de file.

Dans le cadre d'ateliers menés aux accueils périscolaires par Typhaine Aubin, animatrice, les enfants ont imaginé eux-mêmes le dessin du gilet et le message associé. Cette belle initiative des enfants doit aussi permettre de rappeler aux automobilistes les règles de prudence en ville !

# conseil municipal

## du 14 décembre 2020

Les principales décisions



■ Projet 2/4/6 rue de Féridan, livraison prévue second semestre 2023.

### ■ Aménagement / Urbanisme

#### ■ Projet immobilier

Le Groupe Launay projette la construction de logements sur les propriétés sises 2/4/6, rue de Féridan selon les caractéristiques suivantes :

- Nombre de bâtiments : 2 (Groupe Launay et Néotoa)
- Nombre de logements : 44 (27 Groupe Launay et 17 Néotoa).
- Stationnements : 71 places.

Ce programme sera constitué de 55 % de produits en accession aidés et régulés, et 45 % de produits libres. Les logements aidés seront portés en collaboration avec un opérateur social.

### ■ Finances

• **Présentation du rapport d'orientations budgétaires** (voir page 6).

### ■ Administration Générale

• **Rapport d'activités et de développement durable Rennes Métropole 2019**  
Le rapport d'activités de Rennes Métropole retrace notamment les temps forts de l'année 2019. Il est fusionné avec le rapport de développement durable.

• **Syndicat Départemental d'Énergie 35 / rapport d'activité 2019**  
Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

• **Transfert des pouvoirs de polices spéciales**  
Monsieur le Maire ne souhaite pas transférer à la Présidente de Rennes Métropole les pouvoirs de Police liés aux compétences  
• Assainissement : rejets hydrauliques polluant concernant les réseaux d'eaux usées et pluviales,  
• déchets : règlement de collecte des déchets, dépôts sauvages,  
• Gens du voyage,

• Voirie : circulation et stationnement, autorisations de stationnement aux exploitants de taxi,  
• Habitat : sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation, sécurité des établissements recevant du public" (ERP), "immeubles menaçant ruine.  
Une décision est prise en ce sens et est adressée à La Préfecture d'Ille-et-Vilaine et à la Présidente de Rennes Métropole.

### ■ Sport / Vie Associative

• **Charte éco-citoyenne de la vie associative**  
Elle devra être signée par les représentants des associations et des établissements scolaires chartrains utilisateurs des équipements communaux.

### ■ Culture

• **Demande de subvention**  
La commune sollicite des subventions dans le cadre de la programmation et des activités du Carré d'Art prévues pour 2021 (expositions, résidences, actions culturelles). Les montants demandés sont de 9 000 € au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, de 9 000 € au Conseil Régional de Bretagne et de 7 000 € à la DRAC Bretagne.

### Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

## état-civil

### Naissance

■ 14 décembre 2020  
Djenabou Barry  
34, avenue du Trégor

### Mariage

■ 9 janvier  
Oksana Omelchenko  
et Julien Rubenstahl  
13, rue du Limousin

### Décès

■ 29 décembre 2020  
Antoinette Thépaut,  
veuve de Pierre Guédard  
21 rue de Vendée

■ 30 décembre 2020  
Nelly Jamois,  
veuve de Rémy Berranger

### actes d'état-civil

Vous souhaitez obtenir une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage ou décès), pour une personne née en France métropolitaine ou dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Vous pouvez en faire la demande uniquement dans la commune de l'évènement.

Son obtention est totalement gratuite. Vous pouvez effectuer votre demande en ligne sur le site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr). Attention, des sites proposent de vous aider pour l'obtention de vos actes d'état-civil. Ces sites internet sont payants et non officiels. Restez vigilants ! Vous pouvez également faire une demande en mairie, auprès du service population/affaires générales.

+ d'infos au 02 99 77 13 00

Février 2021 - N°21.1

**Le Chartrain**

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00  
[commune@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:commune@ville-chartresdebretagne.fr)



CHARTRES DE BRETAGNE

Maires et Conseillers Municipaux

• Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
• Adjoint à la Communication : Patrick Geoffroy  
• Rédaction : Gwenola Oryde - Céline  
• Maquette : Fabienne Fajour - Dipot Migal : à parution - Reproduction totale ou partielle interdite.  
Imprimé sur papier recyclé  
[www.hautsdevaine.com](http://www.hautsdevaine.com)

## VOEUX 2021

Ensemble sourions à l'avenir



Les élus chartrains vous souhaitent une très belle année 2021. Qu'elle vous garde en bonne santé. Qu'elle soit une année de projets, tant personnels que collectifs ; une année prometteuse, après celle que nous venons de quitter. Faisons en sorte de tourner dès maintenant nos regards vers de nouveaux horizons.

Nos vœux s'adressent également à vos familles et vos proches.

Nous sommes confrontés aux multiples mises en cause que la crise sanitaire vient d'infliger à nos modèles économiques et sociaux anciens. 2021 devrait nous donner l'occasion d'engager un véritable débat sur ce que nous voulons construire et plus encore, laisser à nos enfants. Quel avenir social ? Quelle économie résolument assumée au service de la société et d'un environnement à reconsidérer avec d'autres synergies ? Des synergies autrement plus vertueuses.

Demain, aucune personne ne devra plus envisager que notre futur puisse encore s'inscrire avec toujours plus de dégradations incessantes, de déclassements sociaux et toujours plus d'accumulations de richesses, captées par des minorités puissantes. Certes, nous sommes tous conscients que les défis pour mettre un terme à cette onde de choc qui traversa 2020 sont immenses. Ces défis s'imposent à nous et toutes ces innombrables incantations entendues n'y suffiront pas. Cependant, et sans tarder, des initiatives concrètes doivent être engagées. Des projets ambitieux méritent d'être entendus, dès lors qu'ils nous ouvrent les champs du possible.

Jusqu'en 2020, les réunions dédiées aux vœux du nouvel an tenaient une place toute particulière dans chacune de nos communes. L'esprit y était aussi

L'année écoulée fut difficile. Nous avons plus que jamais besoin de nouvelles perspectives tant personnelles que collectives. Pour 2021, rassemblons les petits grains d'espoir et cultivons les énergies !

chaleureux et convivial que solennel. Ces assemblées annuelles réunissaient les acteurs de la vie locale et nombre d'habitants dans toute leur diversité de générations et d'engagements. Ainsi, à l'aune de chaque nouvelle année, elles étaient l'expression authentique de ce qu'est la vie sociale, culturelle, sportive, associative et économique de la commune.

La commune : premier échelon de la République, premier laboratoire de la citoyenneté. La commune : cet espace où se crée l'indispensable ciment social qui concourt à mieux résister aux chocs d'un monde qui, plus que jamais, est à la croisée de tous les chemins, de tous les enjeux, de tous les défis. Que nous parlions d'éducation, de solidarité, d'environnement, d'économie et de tant d'autres choses, c'est à l'échelle de la commune que nous pouvons nous retrouver et agir. Agir pour mobiliser le plus grand nombre et préparer autant que faire se peut l'avenir.

Durant la décennie écoulée, des coups ont été portés à l'institution communale. Ils l'ont été au nom de concepts, si ce

n'est d'idéologies qui relèvent d'une certaine rationalité utilitariste ; Aride ! Ainsi, la commune a été déconsidérée... Tous ces décideurs responsables avides ne comprenaient pas ce en quoi consistait la question fondamentale du lien social, pour l'essentiel façonné dans chaque commune. D'ailleurs, ils n'ont jamais pu démontrer la meilleure efficacité de gestion des échelons supérieurs, créés de toutes pièces et manifestement au seul service de quelques-uns. Pire, la concentration a fait exploser les charges et par-delà les déficits que l'État compense sous la contrainte.

Forts de la diversité de nos communes et de leurs coopérations librement choisies, nous pourrions libérer l'initiative citoyenne. Démontrons que nous pouvons gagner autrement, dans un monde occupé par le doute quant à son avenir.

Bonne année 2021.

Philippe Bonnin,  
Maire de Chartres de Bretagne

Redécouvrez 2020 et les vœux 2021 en film sur Youtube via [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

La traditionnelle cérémonie des vœux laisse cette année la place à des vœux numériques. Invités en décembre à partager leurs "pensées positives", de nombreux Chartrains, élus et agents de la commune ont contribué à la réalisation de ce film et exprimé leur ressenti sur cette étrange année 2020 et leur perspective heureuse pour 2021. Merci à Jean, Anne-Marie, Claire, Cécile, Véronique et les autres... pour leurs textes et leurs photos.

SOURIONS à l'avenir

# soli'transport

## Pour créer du lien

Mis en place depuis octobre 2018, Soli'transport est un système basé sur la solidarité et le volontariat. Des chauffeurs bénévoles, préalablement inscrits auprès du CCAS, répondent, en fonction de leurs disponibilités, aux besoins ponctuels de déplacement des bénéficiaires du service.



■ Comme Marie-Odile, des bénévoles transportent les Chartrains de plus de 70 ans, sur demande.

« Patientez ! Je vous ouvre la portière et je vous accompagne jusqu'à l'entrée du salon de coiffure ! » dit Marie-Odile s'adressant, avec douceur, à une dame âgée assise à l'arrière de sa voiture. Parmi les chauffeurs bénévoles, Marie-Odile est l'une des plus fidèles depuis la mise en place de Soli'transports, il y a 3 ans.

Visite d'un proche, rendez-vous administratif ou médical sans prise en charge de la Sécurité Sociale, sur Chartres ou la métropole rennaise,

participation à une activité de loisirs, sépulture, courses, rendez-vous chez le coiffeur, restaurant municipal... Les Chartrains âgés de plus de 70 ans, ayant une certaine autonomie de déplacement, peuvent s'inscrire auprès du CCAS pour bénéficier d'un moyen de transport ponctuel.

Comme Marie-Odile, une quinzaine de conducteurs chartrains se relaient en respectant des mesures sanitaires strictes afin de limiter les risques : "L'objectif de Soli'transport est de

lutter contre l'isolement, accentué en raison de la Covid-19 et de maintenir le lien social pour des habitants dans l'incapacité de se déplacer seuls. Merci à tous les volontaires pour leur investissement et leur bienveillance", souligne Dina Joalland, adjointe chargée des personnes âgées. En plus de les conduire çà et là, certaines habitudes se prennent, des liens se nouent : "On discute dans la voiture. Parfois des personnes se racontent, se livrent. Elles sont souvent éloignées de leur famille. Ces courts trajets sont des moments

d'échange, toujours en toute confidentialité", nous explique Marie-Odile

C'est avec plaisir et naturel que cette Chartraine donne de son temps pour les personnes qui en ont besoin : "La vie est trop courte pour être égoïste !" conclut-elle. Suivez l'exemple !

+ d'infos au C.C.A.S.  
Mairie (accès rue St Anthème)  
Tél. 02 99 77 63 53  
Mail : direction@ccaschartres35.fr

## EXPRESSION DES ÉLUS

### La solidarité pour tous !

Très souvent la solidarité est assimilée au soutien des plus démunis, certes c'est bien l'objectif, mais est-ce le seul but ? Le contexte sanitaire actuel impose la solidarité, se prémunir c'est protéger les autres. L'année 2020 et la crise sanitaire qui persiste depuis bientôt 12 mois, nous a fait prendre conscience combien la Solidarité est essentielle pour affronter les difficultés personnelles, professionnelles, économiques et sociales lorsque notre mode de vie est remis en cause. Nous avons pris conscience que rien n'est acquis, que seuls nous sommes vulnérables et que l'entraide et la solidarité sont une des solutions à l'adaptation aux défis de la Covid-19.

En France, les politiques de solidarité sont portées principalement par les collectivités historiques que sont le Département et la Commune, deux entités proches de la population. Concernant les communes de plus de 1 500 habitants, elles possèdent un centre communal d'actions sociales (CCAS). À Chartres de Bretagne, il

vous accueille sous la Mairie et bientôt une extension permettra d'héberger le pôle solidarité. Le CCAS est un outil de proximité et de coordination locale, offrant de nombreux services autour des aides à la personne, aux familles, pivot de la société où le logement est un besoin vital. A ce titre notre commune remplit ses obligations d'accueil des ménages les plus modestes.

Les services du CCAS ont dû s'adapter pour faire face à cette pandémie, totalement investis afin d'aider les Chartrains à continuer à vivre au mieux compte tenu des circonstances. Leur rôle de coordonnateur a permis, en lien avec l'espace citoyen et les élus, de créer un atelier de couture pour la fabrication de masques, puis d'organiser la distribution tout d'abord à nos aînés puis à toute la population chartraine. L'épicerie sociale a continué de fonctionner malgré le 1<sup>er</sup> confinement très strict, le plan canicule a été réactivé pour les aînés. Une nouvelle fois les services du CCAS et l'Espace Citoyen ont travaillé de concert pour permettre aux plus démunis d'avoir

un cadeau de Noël grâce à la générosité de la population. Le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS pour les personnes de plus de 72 ans, prévu en janvier 2021 a dû être annulé. Par solidarité avec nos aînés et les 19 commerçants touchés par le double confinement lié à la crise sanitaire, la commune et le CCAS ont décidé d'offrir en contrepartie un bon d'achat de 20 € à 541 foyers d'aînés de 75 ans et plus (voir page 6).

Naturellement, nous souhaitons tous que cette période hors norme se termine rapidement et qu'une solution sanitaire pérenne soit trouvée grâce à la vaccination. Pourtant, sans cet élan de solidarité, combien d'entre nous s'en serait sorti indemne ? N'oublions jamais que la solidarité profite à tous, aux plus jeunes, aux actifs comme aux aînés. Les services de la commune de Chartres de Bretagne ainsi que les élus continueront à s'investir pour les Chartrains pour tendre vers une société plus équilibrée et plus solidaire.

## INFOS +

### Recensement citoyen

Vous avez 16 ans ou +, faites-vous connaître auprès de votre mairie. Le recensement est une démarche obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Suite aux mesures sanitaires, les JDC en présentiel ont été suspendues. Afin de permettre aux jeunes d'être en règle au regard des obligations du service national, des sessions en ligne ont débuté fin novembre. D'une durée d'1h30, elles sont accessibles sur le site [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr).

+ d'infos en Mairie  
au 02 99 77 13 00

# Le Parc de Loisirs, cœur de ville

## Lieu de vie et de lien social

Des belvédères, des allées rénovées et ensablées, des jeux pour les enfants, des arbres replantés, la découverte du ruisseau de la Mécanique, des installations sportives... Après 6 années d'étapes de réhabilitation, le parc de loisirs offre une nouvelle physionomie.

Poumon vert de 10 hectares au cœur de la ville, le parc de loisirs est le trait d'union entre le secteur urbanisé et le quartier des Portes de la Seiche. Avec la volonté de rendre ce parc encore plus agréable pour l'ensemble des usagers, les utilisations et les besoins ont été passés au crible en 2014.

Avec le concours de Chartrains volontaires, des réflexions ont été menées avec l'expertise des agents communaux. A l'issue de plusieurs réunions de travail, de visites in-situ, plus de 20 propositions liées à l'aménagement paysager, aux jeux et aux équipements sportifs ont été priorisées et réalisées. L'ensemble des travaux est estimé à environ 79 000 €. La signalétique, le plan, le règlement et le balisage sont installés et marquent le point final de cette réhabilitation concertée. Bienvenue au parc de loisirs !



### Les équipements

- Sports : tennis de table, aire de fitness, panier de basket, jeux de pétanque
- Loisirs et nature : aire de jeux (structures toboggans, structures ressorts, pyramide à cordes, balançoire (PMR), poutre d'équilibre, tyrolienne, espace ludique PMR), aire naturelle "Le Château de la Mécanique", Le petit bois / Cross. Parcours santé (parcours sportifs 5 x 100 m. Parcours de jogging 1 km, parcours "Tour de la Seiche" 3 km).
- Services : W.C., défibrillateur, aire de pique-nique, kiosque "La Grand'Voile".

### Règlement du parc de loisirs... Extraits

- Les animaux domestiques peuvent pénétrer dans le parc mais ne sont pas autorisés dans les espaces de jeux. Les propriétaires devront les tenir en laisse ou au harnais et veiller à ce qu'ils ne souillent, ni ne dégradent les lieux. Les propriétaires seront tenus de ramasser et évacuer les déjections de leurs animaux.
- A l'exception des véhicules de service et de secours, toute circulation ou stationnement de véhicules ou d'engins est rigoureusement interdite dans l'enceinte du parc de loisirs. Le stationnement devant les accès au parc est interdit.
- Il est interdit de faire du feu sauf sur les barbecues spécialement aménagés dans la zone conçue pour le pique-nique, côté avenue C. Mérel.
- La pêche, la baignade, l'évolution de modèles réduits et les autres activités nautiques sont strictement interdites dans le parc.
- Pour préserver la faune et la flore du site, il est défendu de ramasser du bois mort, d'arracher et/ou couper des végétaux, de prélever du gazon, de la terre, du terreau, ou tout autre matériau.
- Le camping et caravaning sont strictement interdits dans le parc de loisirs et sur son parking.
- Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est posé sur la façade sud des sanitaires publics à l'entrée du parc. Son utilisation est réservée uniquement en cas d'urgence.

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

## Une gestion rigoureuse pour maintenir l'investissement

Le rapport d'orientation budgétaire présenté en Conseil municipal du 14 décembre constitue un moment privilégié dans le cycle de gestion pour présenter les principaux éléments de prospective financière. Il précise à la fois les grandes orientations politiques ainsi que les hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement selon une approche pluriannuelle. Extraits de l'intervention de Patrick Geffroy, adjoint en charge des finances.



Patrick Geffroy, adjoint aux finances.

La politique financière menée et construite par la ville se veut la plus juste et équitable possible. L'objectif de la ville depuis plus de 20 ans est de maintenir une politique d'investissement ambitieuse en veillant à n'augmenter la fiscalité qu'en dernier recours, tout en poursuivant le désendettement. Pour mémoire, notre commune est la moins endettée de la Métropole et celle où les taux de fiscalité sont les moins élevés.

C'est dans ce contexte que la commune a signé avec l'Etat le contrat Cahors sur 3 années, dont le taux contractualisé d'augmentation de la dépense a été arrêté à +1,35%. Nous avons tenu nos engagements sur les 3 années. Afin d'inciter les communes à contractualiser avec l'Etat, ce dernier a souhaité accompagner ces communes en contribuant financièrement aux projets locaux dans le cadre d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). A ce titre, la ville a bénéficié d'une première subvention de 100 K€ pour les travaux réalisés à l'école de l'Auditoire ; puis de 120 K€ pour le bâtiment B du Pôle Sud et le pôle solidarité qui seront réalisés en 2021.

Les perspectives 2020-2026 seront basées sur cette même dynamique. De ce fait, pour garantir notre capacité

à investir, il est proposé de poursuivre nos efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, afin de dégager annuellement 1 M€ d'autofinancement.

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sera de 1 716 190 €. Sans nouvel emprunt, l'annuité 2021 sera de 536 854 € dont 495 718 € de remboursement de capital et 41 135 K€ de charges financières. Nous avons 9 prêts en cours, trois prendront fin au cours de l'année. L'annuité passera de 536 853 € en 2022 à 379 558 € en 2023. Les dépenses d'investissement prévues durant les 6 prochaines années sont estimées entre 17 M€ et 20 M€. Rappelons que notre objectif est de maintenir le niveau de la dette à hauteur de 4 millions d'euros, ce qui permet d'envisager sans excès de nouveaux emprunts.

Notre stratégie financière demeurera inchangée, ainsi la préparation budgétaire s'effectue au plus près des besoins recensés sur chacune des politiques communales. Notre ambition est d'assurer dans cette ville une forme de bien être en développant nos politiques de solidarité afin de favoriser la cohé-

"Les enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux forment la colonne vertébrale de notre politique municipale. Chaque projet mené répond à ces priorités au bénéfice et aux besoins de la population".

sion sociale et ceci au nom d'un principe de droit.

En 2021, une fois encore et dans la continuité de nos engagements, notre politique sera conforme et en adéquation avec nos moyens et objectifs financiers.

Nos perspectives financières doivent désormais s'adapter sans cesse aux évolutions contextuelles et directives du Gouvernement qui semblent pouvoir changer à tout moment. Malgré nombre d'inconnues, notamment sur l'évolution de nos recettes (compensation de la taxe d'habitation, revalorisation des bases, des bâtiments industriels désaffectés...), nous restons déterminés sur le maintien de nos objectifs (le cap) et tout particulièrement un autofinancement suffisant qui permet de continuer à engager de nouveaux projets, mais aussi pour contribuer au développement de la commune qui voit sa population augmenter.

Face à ces enjeux déterminants pour l'avenir de notre commune, en 2021 nous poursuivrons l'effort pour contenir la dépense publique".

Vote du budget 2021  
lundi 15 février en  
Conseil Municipal

### infos +

#### solidarité commerçants et aînés

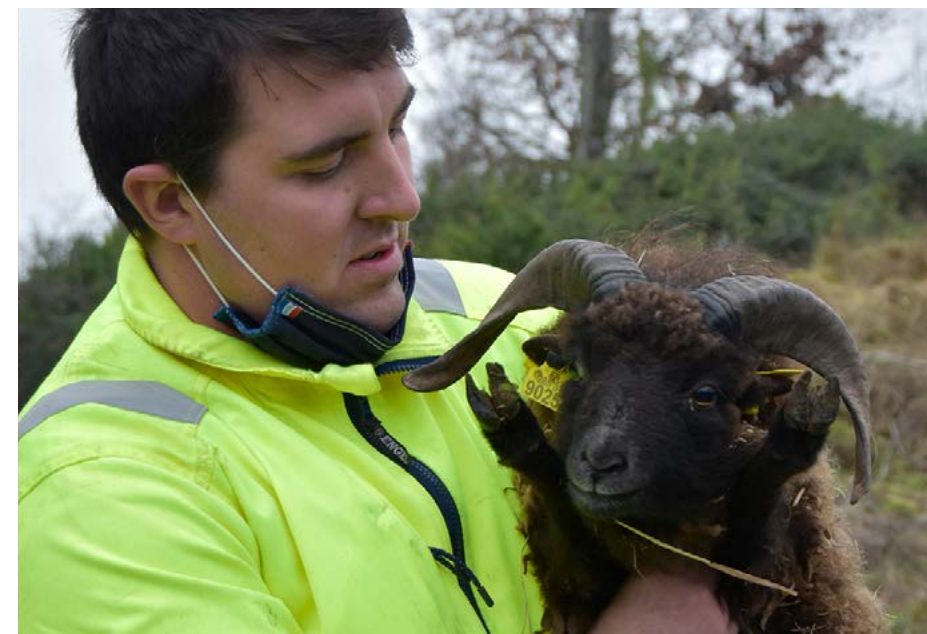
En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, de l'évolution incertaine de la pandémie et des préconisations strictes de l'Etat pour les manifestations en milieu fermé, le traditionnel repas des Aînés en janvier 2021, organisé par le CCAS, n'a pas pu être maintenu. Parallèlement, de nombreux commerçants de proximité ont été touchés par cette crise sanitaire qui a eu pour conséquence deux confinements consécutifs. Ces commerces locaux contribuent au dynamisme économique de notre ville et à son attractivité.

Ainsi, par solidarité avec nos aînés et les 19 commerces touchés par le confinement lié à la crise sanitaire, la commune et le CCAS de Chartres de Bretagne ont décidé d'offrir un bon d'achat aux aînés de plus de 75 ans, à utiliser dans l'un des 19 commerces chartrains directement impactés par les fermetures. Ces bons d'une valeur de 20 € sont en cours de distribution à domicile par des élus et des bénévoles. L'éventail des commerces va des restaurants aux coiffeurs, en passant par les salons d'esthétiques et la fleuriste. Cette opération, doublement solidaire, a pour objectifs de favoriser le lien social, de lutter contre l'isolement des aînés tout en offrant un coup de pouce aux commerçants.



## ECO-PÂTURAGE Pour l'entretien des terrains communaux

Ils sont nés pendant le confinement de mars 2020 mais ont déjà un appétit bien développé ! Deux boucs des fossés et trois moutons de Ouessant constituent le nouveau cheptel communal. Sous la responsabilité de deux agents communaux : Benjamin Legendre et Arnaud Samson, ces nouveaux "jardiniers" vont, à leur manière, entretenir notre commune.



Benjamin Legendre, agent municipal aux Espaces verts, apprivoise le nouveau cheptel communal. Il sera accompagné dans ses missions par son collègue Arnaud Samson.



L'éco-pâturage est une méthode qui a fait ses preuves à Chartres de Bretagne ! En 2010, la ville accueillait cinq petits "bouquillons", prêts par des associations pour entretenir des terrains communaux. En 2019, au regard de l'amélioration de la biodiversité faunistique et floristique, de la lutte contre les plantes invasives et de la gestion de sites difficiles d'accès, la municipalité a décidé de devenir propriétaire de son propre cheptel. La crise sanitaire a malheureusement retardé le projet. Finalement, les animaux sont arrivés aux serres municipales en novembre dernier : "Avant qu'ils

rejoignent d'autres terrains à paître, ils ont besoin de s'habituer à notre présence, à s'apprivoiser les uns avec les autres", explique Benjamin Legendre, agent du service des espaces verts. Avec son collègue Arnaud Samson, c'est avec enthousiasme qu'ils se sont portés volontaires pour se former et accompagner cette démarche municipale : "J'adore les animaux, je suis petit-fils d'agriculteur. Je suis fier de porter cette nouvelle mission qui offre une alternative aux machines et valorise la place de l'animal dans la gestion des espaces naturels", ajoute Benjamin.

En effet, l'éco-pâturage intervient comme une méthode alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers clos, en milieux urbains et périurbains, pour notamment faire disparaître des mauvaises herbes ou limiter leur pousse.

Ainsi après les serres municipales, les animaux viendront prochainement goûter les ronces et autres broussailles du côté du centre technique. Ils seront visibles du parc des loisirs. A chaque déplacement, des panneaux pédagogiques d'information seront posés pour présenter les particuliari-

tés de ces espèces et des actions de sensibilisation seront menées auprès de différents publics : "Par exemple, au printemps prochain, les enfants en visite aux serres seront invités à baptiser les nouveaux jardiniers à quatre pattes !", complète Benjamin

Intérêt technique, économique et écologique, cette nouvelle expérience poursuit la démarche municipale d'une gestion environnementale des espaces naturels.

#### GÉNÉTIQUE CHARTRAINE

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la motivation et l'investissement des bénévoles restent intacts. L'association créée en 2002 a pour objectif de soutenir la recherche médicale. En 2020, si certaines manifestations n'ont pas pu avoir lieu (dîner dansant...) Génétique chartrain a récolté 19 171 € de dons. L'association a remis 1 000 € à France-Parkinson ; 1 500€ au Centre Eugène Marquis de Lutte contre le cancer et 16 000 € à l'AFM Téléthon.

#### LE DISPOSITIF ÉCOTRavo

ÉcoTravo vous accompagne (particuliers et copropriétaires de Rennes Métropole) tout au long de votre projet de rénovation énergétique. Il vous permet notamment de bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit, d'un audit financé à 80 % et d'une aide allant jusqu'à 8 000 € pour des travaux BBC (jusqu'à 15 000 € pour les ménages plus modestes éligibles ANAH).

+ d'infos au n° vert 0800 00 353 ou [ecotravo.rennesmetropole.fr](http://ecotravo.rennesmetropole.fr)

#### SOLIDARITÉ



253 kg de denrées, dont 42 kg de non-alimentaires ont rejoint les rayonnages de l'épicerie sociale de Chartres de Bretagne grâce à l'élan de solidarité d'une classe de l'école Sainte-Marie. En décembre, les familles ont été sollicitées par les enfants.

# Un engagement POUR une ville assurément



Adopté à l'unanimité en Conseil Municipal du 16 novembre 2020, le projet sportif de la ville de Chartres de Bretagne se veut en adéquation avec son projet éducatif : "Il s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, qui entendent faire de leur pratique un vecteur de bien-être et de vivre ensemble, dans le respect des valeurs de laïcité. Ce projet vise à une plus grande cohésion sociale", explique Florence Poulain, adjointe aux sports.

Ainsi, trois axes majeurs doivent être mis en avant : le sport, accessible au plus grand nombre ; le sport, vecteur d'éducation et de cohésion sociale et le sport, contributeur à la santé.

Retrouvez  
le projet sportif  
sur le site de  
la ville.

## Portrait d'agents Dans l'ombre du sport et de la vie asso

Interlocuteur privilégié du monde associatif, le service sports et vie associative est situé à l'entrée de l'Ensemble sportif Rémy Berranger. Outre l'entretien et la gestion des équipements sportifs et du minibus, le service est aussi l'interlocuteur des particuliers et associations qui souhaitent réserver une salle municipale.



■ Yvan Collet, agent technique, Sylvain Lacaine, responsable du service, Eric Perron, agent technique, Frédéric Boulin, chef d'équipe et Stéphanie Gillot, agent technique (absent de la photo : Hervé Chérel).

Réparer une serrure d'accès aux vestiaires, installer des grilles d'exposition à la Halle de la Conterie, nettoyer et désinfecter chaque semaine la salle de gymnastique, tondre les terrains de foot, désherber la piste d'athlétisme, faire un état des lieux de fin de location de la salle des Peupliers, circuler en minibus le mardi et jeudi pour amener des adhé-

rents du club de l'amitié à la maison des associations ou encore changer le filet d'un but de handball à la halle des sports... Les missions habituelles de l'équipe du service sports/vie associative sont très étendues.

Au sein du Pôle Animation et Vie Associative dirigé par Richard Gueguen, ce service compte 6 agents (voir photo).

Ils interviennent notamment sur la gestion, l'entretien et la maintenance des équipements sportifs sur 3 sites : l'ensemble sportif Rémy Berranger, la Halle des sports et l'espace Brocéliande soit 5 espaces de grands jeux dont 4 terrains de foot, 1 piste d'athlétisme, 2 courts de tennis extérieurs et 11 salles sportives plus ou moins spécialisées : "Nous accompagnons le monde asso-

ciatif au quotidien mais également sur des manifestations ponctuelles importantes pour lesquelles nous étudions les plans, les accès, les mesures de sécurité...", souligne Sylvain Lacaine, responsable du service.

Le service assure la gestion des salles locatives (Halle de la Conterie, salle Viviane, Ferme des peupliers et salle

## SPORTIVE !



■ Le projet sportif précise : "L'éducation au sport par la transmission d'importantes valeurs humaines et sociales telles que l'esprit d'équipe, l'honnêteté, l'autodiscipline, le respect des règles, la solidarité, la tolérance et le fair-play, vise à faire des jeunes adeptes du sport les citoyens de demain, sans discrimination aucune, qu'elle soit d'origine ethnique, culturelle, religieuse, sociale ou physique. La composition de notre société, de plus en plus ouverte, nous impose de rappeler ce socle indispensable à l'unité nationale, mais aussi communale".

Victor Basch) et associatives (Maison des associations et salle Rabelais). En 2019, pas moins de 392 dossiers ont été traités, en dehors des créneaux réservés à l'année.

En plus des salles, les agents gèrent la logistique du matériel festif pour les événements communaux ou associatifs mais aussi pour les particuliers (voir encadré ci-contre) et entreprises : "Nous installons le matériel sur place pour les manifestations communales ou associatives ; en revanche, les particuliers et entreprises sont invités à retirer le matériel loué sur le site de l'ensemble sportif" complète Sylvain.

Les liens tissés avec le monde associatif se révèlent notamment à travers l'école multisports municipale. Chaque année depuis 2002, 32 jeunes âgés de 6 à 8 ans découvrent des sports grâce à la conjugaison des compétences communales et associatives.

Si cette année 2020 bien particulière a mis un sérieux coup de frein à l'activité associative en général, les agents du service sports/vie associative ont été mobilisés aux côtés des agents de restauration et du centre technique pour assurer des missions différentes mais tout aussi nécessaires au service public vers les Chartreais.

### TARIFS location de matériel festif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021

	Chartrains*	Non chartrains	Associations Chartrains
■ Barnum couvert 2,5 m x 2,5 m	12,92 €	15,50 €	Gratuité
■ Barnum couvert 3 m x 3 m	13,97 €	16,75 €	
■ Pagode 3 m x 3 m	20,07 €	24,08 €	
■ Pagode 4 m x 4 m	35,66 €	42,78 €	
■ Pagode 3 m x 6 m	40,12 €	48,15 €	
■ Chapiteau 5 m x 8 m	100,99 €	121,19 €	
■ Chapiteau 5 m x 12 m	154,57 €	185,49 €	
■ Table de 2 m avec pieds	0,88 €	1,05 €	
■ Table de 3 m avec pieds	1,29 €	1,55 €	
■ Banc de 2 m	0,44 €	0,52 €	
■ Banc de 3 m	0,60 €	0,71 €	
■ Chaise pliante	0,44 €	0,52 €	
■ Barbecue	6,46 €	7,76 €	
■ Grille caddie	2,45 €	2,94 €	
■ Plot sangle	1,42 €	1,70 €	
■ Barrière Vauban	1,32 €	1,57 €	
■ Praticable Estrade (1 m x 2 m)	1,40 €	1,68 €	
■ Podium avec main courante par 1,44 m <sup>2</sup>	2,11 €	2,52 €	
■ Parquet de bal par 1,44 m <sup>2</sup>	0,61 €	0,73 €	
■ Revêtement de sol par m <sup>2</sup>	0,61 €	0,73 €	

(\*) Pour l'organisation de fêtes de quartier, la collectivité met gratuitement à disposition le matériel ci-dessus désigné. La location ou la mise à disposition à des particuliers des chapiteaux 5 m x 8 m et 5 m x 12 m est conditionnée à la possibilité d'un ancrage sur gazon par haubanages et piquets.

### service sport-vie associative

12, rue de la Croix aux Potiers / Ensemble Sportif Rémy Berranger.  
Tél. 02 99 77 61 25 ou 06 75 21 83 39 /  
Courriel : sport@ville-chartresdebretagne.fr

Le service est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 17h30 à 19h30 ; les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (chaque weekend, un agent est d'astreinte au stade).

Pour les locations de salles : 02 99 77 61 24 ou 06 74 79 19 84.  
Courriel : halleconterie@ville-chartresdebretagne.fr

# ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

## Des structures de proximité sur la commune

À l'été 2021, les associations Point Accueil Emploi (P.A.E.) et We Ker quitteront le bâtiment Jean Jaurès, rue Mme de Janzé pour rejoindre le Centre Communal d'Action Sociale au sein du nouveau pôle de solidarité, derrière la Mairie. D'ici le déménagement et malgré les conditions sanitaires compliquées, les professionnelles de l'accompagnement à l'emploi poursuivent leurs actions de proximité vers les publics adultes et jeunes.



■ Karine Gallée, Cyrille Masseron et Cindy Guérin, conseillères en insertion professionnelle.

Parce que la recherche d'un emploi ou d'une formation ne doit pas être un parcours en solitaire, Cyrille Masseron et Karine Gallée, conseillères en insertion professionnelle au Point Accueil Emploi à Chartres de Bretagne accompagnent les personnes en recherche d'emploi : "Le public du PAE n'a pas de profil type, mais révèle une diversité de parcours qui exige beaucoup d'écoute et d'attention. Il s'agit de suivis personnalisés, dans leur parcours professionnel, en individuel ou en collectif, pour lesquels nous travaillons en partenariat constant avec les acteurs locaux tels que Relais emploi, We Ker, le CCAS, le CDAS et les employeurs bien entendu. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à Pôle Emploi pour venir au PAE", soulignent-elles. L'association organise régulièrement des rencontres entre employeurs et

demandeurs d'emploi (immersion en entreprise, stage, Forum Emploi (en 2021 à Chartres, aide au recrutement...)).

Les Points Accueil Emploi, gérés par l'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud Rennes, concernent un territoire de 8 communes au Sud de Rennes et proposent des permanences hebdomadaires à Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche, Bourgharré, Lailly, Pont-Péan, Orgères. Les élus des 8 communes, dont Chartres de Bretagne siègent au Conseil d'Administration de cette association.

Partenaire privilégié du PAE, l'association We Ker accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Née de la fusion de la Mission locale et de la Maison de l'emploi, de

l'insertion et de la formation (Meif), We Ker exerce une mission de service public de proximité.

A Bruz et Chartres, Cindy Guérin est conseillère en insertion professionnelle à We Ker : "Les missions de We Ker sont d'accueillir, d'informer et d'accompagner les jeunes vers la formation, l'emploi. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une approche globale qui prend aussi en compte la santé, le logement, la mobilité et l'environnement social", souligne-t-elle. Grâce à un réseau très actif de professionnels aux compétences complémentaires sur l'ensemble du territoire, We Ker accompagne les jeunes vers l'autonomie.

Animer un réseau de partenaires, faire se rencontrer l'offre et la demande locales d'emploi, impulser des actions

collectives tout en garantissant un accompagnement individualisé... le PAE et We Ker sont des lieux de ressources et d'échanges ouverts, n'hésitez pas à pousser la porte !

Centre Jean Jaurès,  
1, rue Mme de Janzé (accès parking),

■ Point Accueil Emploi  
Tél. 02 99 41 33 34  
ou 07 68 31 59 80.  
Mail : chartres@pae-sud-rennes.fr  
Accueil sur RDV

■ We Ker / Chartres de Bretagne  
Tél. 06 20 49 57 85 ou 02 99 41 33 34.  
Mail : cguerin@we-ker.org  
Accueil sur RDV le vendredi.



### ■ Cœur et Santé... Un Club à Chartres de Bretagne

La Fédération Française de Cardiologie, association qui réunit environ 300 cardiologues, créée en 1964, a pour objectif de réduire le nombre de décès et d'accidents d'origine cardiovasculaire.

Dans le cadre de ses missions, outre l'information en vue de la prévention

et des gestes qui sauvent, elle apporte une aide à la réadaptation et la réinsertion des cardiaques. Les 240 Clubs Cœur et Santé en France sont créés et animés par des bénévoles touchés ou concernés par les pathologies cardio-vasculaires. Un Médecin Cardiologue référent conseille et valide les activités de chaque Club. A Chartres

de Bretagne, le club va débiter prochainement ses activités : "Nous sommes les relais de la phase 3 de la rééducation physique des malades cardiaques, en proposant des activités physiques adaptées à leurs pathologies. Quand la situation sanitaire nous le permettra, nous proposerons du vélo-cardio et de la marche", explique Dominique

Kervizic, Chartrain, référent du club. Le club Cœur et Santé propose des activités physiques régulières et des informations pour l'application de règles d'hygiène de vie.

Pour vous inscrire :  
dominique.kervizic@gmail.com  
ou 06 63 39 06 80.

## Ô PÔLE SUD

### ■ salle J. BREL

La lumière vient-elle du noir ?  
C<sup>o</sup> Gap The Mind  
Danse aérienne  
Vendredi 19 février à 20h30

Toilci et Moilà / C<sup>o</sup> La Bicaudale  
Cirque/Arts Plastiques. Jeune public  
Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance  
Mardi 9 mars à 10h

### ■ AU CARRÉ D'ART

"Beads and Brickdust"  
Photographies de Alexa Brunet  
Du 29 janvier au 12 mars

### ■ À VOS PLUMES !



Dans le cadre du 7<sup>e</sup> prix littéraire "Le Livre Échange", participez au concours de nouvelles organisé par la Médiathèque à partir du 6 février et jusqu'au 12 juin ; il compte 2 catégories : 11 à 15 ans et 16 ans et +.

Objectif : restituer un récit bref présentant une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages et comportant une fin (maximum 6 pages, ou 10 000 signes).

Contrainte : écrire en incluant de façon naturelle dans leur texte les 6 titres des romans faisant partie de la sélection du prix littéraire : "Héritage", "Chavirer", "Betty", "Nickel Boys", "Mauvaises herbes" et "Arène".

En pratique  
dépôt jusqu'au 12 juin par mail à  
mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr,  
ou par courrier.  
+ d'infos au 02 99 77 13 22  
ou sur le site de la Médiathèque.

# LE TROISIÈME ŒIL

## Ateliers photographiques

De janvier à avril 2021, la galerie le Carré d'Art invite le photographe catalan Israel Ariño pour un cycle d'ateliers de médiation, sur le territoire communal, à destination de deux publics : une classe de collégiens et un groupe d'adultes du club photo.



■ 12 janvier, première rencontre entre le photographe et des collégiens de Fontenay.

Transmettre des techniques, aiguiser son regard sur le monde, restituer sa propre vision, tels sont les buts recherchés dans ce nouveau programme de médiation initié par le Carré d'Art. Adeptes de la photographie argentique et du travail à la chambre grand format, l'univers d'Israel Ariño mêle fantastique, fiction mais aussi poésie et histoire de la photographie.

Les ateliers mis en place réinvestiront ces orientations pour en faire des sujets de recherches pour deux publics : une classe de 3<sup>e</sup> du Collège de Fontenay et des photographes adultes amateurs, membres du Photo-Club Chartrain.

"J'envisage de mettre en place des ateliers photographiques autour des thématiques de l'étrangeté et du rêve, mettant en question le réel et l'imaginaire."

L'idée générale est de stimuler la créativité afin de concevoir la photographie comme un moyen d'expression subjectif, capable de traduire des intuitions personnelles sur un mode créatif. Les images produites pourront être des portraits, des mises en scène, des petits détails du paysage, des trucages ou des expérimentations au laboratoire... Cette proposition implique le refus d'une vision réaliste de la photographie au profit d'une sorte de fiction poétique", explique Israel Ariño.

Il a baptisé ce projet "Le Troisième Œil" : "C'est une métaphore qui désigne, au-delà des yeux physiques, un troisième regard, celui de l'évasion intérieure. On considère la photographie comme outil d'expression, d'exploration, de jeu mais aussi de subversion de la réalité".

Au Collège de Fontenay, en mai-juin les travaux réalisés par les collégiens seront présentés sous la forme de deux expositions (en intérieur au CDI et en extérieur dans l'enceinte de l'établissement). Au début du mois de juillet, lors de l'exposition annuelle du photo-club au Carré d'Art, les images réalisées par le groupe d'adultes seront accompagnées par les photos des collégiens, réinstallées pour l'occasion au Pôle Sud. Ces périodes de restitution seront l'occasion pour les deux publics de se rencontrer, après avoir partagé des expériences proches avec le même artiste.

### ZOOM SUR... LE RÉSEAU "DIAGONAL"

Le Carré d'Art vient d'intégrer Diagonal, unique réseau national réunissant des structures de production et de diffusion dédiées à la photographie. Fort de l'expérience de ses membres (le Carré d'Art en est le 24<sup>e</sup>), Diagonal s'engage aux côtés des artistes et des professionnels de l'image et fait de l'éducation artistique et culturelle sa priorité.

Avec le soutien du Ministère de la Culture, Diagonal propose à ses membres de participer au programme "Entre les images", en favorisant la réalisation d'ateliers photographiques destinés à tous les publics. Le Troisième Œil à Chartres de Bretagne a été mis en place dans le cadre de ce programme.



# Intercommunalité

## Aménagement et entretien des rues : qui fait quoi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Rennes Métropole a en charge la compétence "voirie", exercée précédemment par les communes. A cet effet, Rennes Métropole a mis en place une administration déconcentrée dans 4 plateformes territoriales qui abritent les équipes d'interventions.

### Comment signaler une anomalie ?

Le guichet numérique sert à signaler les dysfonctionnements du quotidien, sur et sous la chaussée : un trou dans la chaussée, un éclairage défectueux, un engorgement d'égouts, un problème d'assainissement...

### A qui s'adresser ?

Habitant Rennes Métropole, vous pouvez signaler un incident avec le formulaire en ligne sur le site internet de Rennes Métropole ou via le site de la ville de Chartres de Bretagne. Ce formulaire vous garantit une traçabilité de votre demande. Un numéro de ticket vous est fourni lors du signalement, lequel sera transmis au service adéquat.

### Délai d'intervention

La réparation sous 5 jours vaut réponse. Si le délai d'intervention est supérieur à 5 jours ou si la demande nécessite une étude ou une validation préalable, le demandeur est informé du suivi de sa demande. Pour le délai d'intervention, plusieurs cas de figure :

- Mise en sécurité : prise en charge immédiate
- Dépannage : lampe grillée, bouchage de nids de poule ou réparation ponctuelle ; prise en charge sous 5 jours
- Travaux : planification en fonction des délais de préparation ou de livraison, de la saisonnalité, et des budgets

### COMMENT FAIRE ?

■ Chartres de Bretagne dépend de la plateforme voirie Sud située à Saint-Erblon qui gère également Bourgbarré, Bruz, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Nouvoitou, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Jacques, Vern-sur-Seiche ainsi que les routes à grande circulation.

■ Contact au 02 23 62 29 79 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ou via [dve-psud@rennesmetropole.fr](mailto:dve-psud@rennesmetropole.fr)

